

CHICHEE

INFOS EN BREF SPECIAL N° 34

Mai 2020

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

REHABILITATION DU PONT METALLIQUE SUR LE SEREIN

Conformément aux dispositions arrêtées lors de la réunion du 13 mai le planning des travaux de réhabilitation du pont se présente ainsi :

1. Du lundi 08 juin au lundi 15 juin 2020 : dévoiement provisoire de la conduite d'eau potable laquelle sera reversée dans le Serein (travaux gérés par le Syndicat des Eaux du Tonnerrois)
 - A cet effet, une coupure d'eau est programmée pour toute la journée du jeudi 11 juin 2020,
 - En outre, pendant cette période la circulation s'effectuera en alternat matérialisé par feux de circulation.
2. Du lundi 15 juin au vendredi 30 octobre 2020 : travaux effectifs de réhabilitation du pont et ce sans interruption pendant la période de congés de juillet et août, avec déviation intégrale tant pour les véhicules que pour les piétons puisque le pont sera totalement inaccessible (travaux gérés par le Conseil Départemental de l'Yonne)
 - Dans ce cadre l'aire de jeux Saint-Vincent sera fermée par mesure de sécurité pour les enfants notamment, compte tenu de la dangerosité occasionnée par le trafic et le stationnement d'engins de chantier.

Coût de l'opération : 690 000 € TTC environ (630 000 € pour le département et 60 000 € pour le Syndicat des Eaux du Tonnerrois)

Il va de soi que vous serez informés au fur à et mesure de l'état d'avancement des travaux.

Enfin, pour les viticulteurs non résidents chichéens mais exploitants sur le finage de la commune, nous adressons un courrier à la FDAC pour informer les viticulteurs adhérents.

Le Maire,
L'Adjoint,
Les conseillers municipaux.